

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 29

Artikel: A Montbenon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.



Sommaire du N° du 15 juillet 1916 : A l'île de la paix (V. F.). — Binocle. — A quoi pensent les femmes ? — Vieille chanson (Communiqué par A. Burmeister). — La fête de l'igoune (Marc à Louis). — Le merle blanc. — Le trésor de guerre (Victor Tissot). — Signalements. — C'était en 1832. — La Julie du Closet, par Adolphe Villemard (A suivre). — Le café-prophète.

A L'ILE DE LA PAIX

UNDES minuscules îles du Léman qui piquent le plus la curiosité des voyageurs, c'est celle qu'on aperçoit en face de Villeneuve, à un quart d'heure du port. Un bouquet d'arbres ombrage sa terrasse, dont le tour ne mesure peut-être pas trente pas et où c'est un événement que la présence d'un pêcheur ou d'un baigneur. Dans la première moitié du siècle dernier, vivait à Villeneuve une femme qui, moyennant un batz, allait à l'îlot et en revenait, à la nage, en présence des badauds qu'attiraient ses prouesses, plus remarquables, paraît-il, que ses charmes.

L'îlot dont nous parlons porte sur les cartes le nom d'îlot de Peilz, mais à Villeneuve on ne l'appelle que l'île de la paix, ce qui est un bien beau nom.

Le 14 juillet 1798, c'est-à-dire l'année même de l'émancipation du Pays de Vaud, les patriotes de Villeneuve célébrèrent sur l'île de la Paix l'anniversaire de la révolution française. Un récit de cette fête fut publié un mois plus tard par le *Régénérateur*, journal de Louis Reymond, le futur chef des boulrâ-papai. Le voici :

Ce jour du 14 juillet, l'arbre de la liberté, planté dans son milieu, était orné des portraits de Rousseau, Buonaparte et Guillaume Tell ; un arc de triomphe décorait l'entrée de la terrasse, et le plus beau soleil, dont ce jour était digne, éclairait le commencement de la fête ; la compagnie qui devait s'y rendre se réunit sur le bord du lac ; la joie était au fond du cœur, elle brillait sur tous les visages ; au moment de l'embarquement, l'air retentit de chansons patriotiques, et une musique qui réveillait toutes les âmes. L'on mit pied à terre en répétant le dernier couplet de la *Descente en Angleterre*.

La cordialité et l'épanchement de tous, les sentiments républicains assaillaient un goûter frugal ; une famille nombreuse de pauvres était invitée à partager tout ce que cette fête offrait de délectable. Jadis le Bernois magistrat, oubliant dans son ivresse aristocratique que le pauvre l'engraissait, faisait voler aux repas de famille, comme il les appelait, le champagne par la fenêtre, en suant le mépris pour tout ce qui n'était pas de sa caste ; tandis que le pauvre vigneron était privé du vin qu'il cultivait à la sueur de son front, et auquel le noble dégoûté ne daignait pas seulement toucher. Voulez-vous distinguer le véritable démocrate ? Voyez-le partager ses plaisirs et ses jouissances avec l'honnête nécessiteux.

L'arrivée d'un certain nombre de jeunes citoyennes, sous la conduite d'une digne maîtresse de pension, qui étaient toutes aussi aimables que bonnes patriotes, donna un nouveau lustre à la solennité. L'île de la liberté devint aussi l'île enchantée ; on dansa en rond, on fit des jeux, et ce jour déclina trop vite pour les heureux convives ; cependant ces plaisirs innocents ne se terminèrent pas aux derniers rayons

du soleil ; dans un clin d'œil l'île fut illuminée dans toute son étendue ; un cordon de lampions formait un dessin élégant ; alors une gaîté douce donnait à cette fête un caractère tout particulier. Un citoyen français présenta à Eucharis trois rubans aux couleurs helvétiques, qu'ils entrelaçèrent ensemble avec trois rubans aux couleurs françaises, et ce bateau d'union passa de mains en mains sous les cris de « Vive la grande Nation ! Vive la République helvétique ! » C'était vraiment un spectacle touchant, qui ne peut être donné que par des citoyens auxquels l'expulsion des baillis et la sainte liberté font sentir vivement toutes les affections républicaines. La fête se termina par un feu d'artifice, et le tonnerre de nombre de sérénades, répercute par les rochers circonvoisins, faisait un effet merveilleux.

Ce récit est curieux à bien des titres. Il montre d'abord que l'îlot de Peilz ou de la Paix, tout artificiel que soit sa création, est déjà d'un âge respectable. On y voit ensuite une nouvelle preuve de l'enthousiasme avec lequel nos pères saluèrent la grande révolution de 89. Mais nous nous demandons, après avoir visité à plus d'une reprise l'île de la paix, comment ils s'arrangèrent pour y faire tenir autant de monde à la fois. Le nom de la nymphe Eucharis frapperà peut-être aussi le lecteur.

Il faut dire qu'on était encore au temps où les écrivains ne pouvaient s'affranchir des réminiscences de la fable antique, et l'îlot de Villeneuve devait forcément éveiller dans l'esprit du narrateur le souvenir de l'île dont Calypso était la reine. L'Eucharis de l'île de la Paix, choisie par le galant citoyen, désignait, qui sait, la plus jolie des jeunes personnes amenées par la maîtresse de pension.

Amis lecteurs, si vous vous trouvez dans ce beau coin de pays quand nous serons au bout de la guerre et que l'humanité aura repris ses droits, allez célébrer la paix sur la petite île, visez en son honneur une bouteille de Villeneuve, voire deux. Nous ferons tout au monde pour être des vôtres.

V. F.

Binocle.

Un instituteur soupçonnait depuis quelque temps quatre de ses élèves de se vouer au culte de la dame de pique. De fait, ils se cachaient dans un bûcher, et là, sur le plot à couper le bois, ils s'en donnaient à cœur joie.

Pour en avoir le cœur net l'instituteur un jour les suit, les voit jouer et, sans dire mot, se retire.

Le lendemain, avant la classe, il prend un jeu de cartes, en fait quatre parts qu'il met à la place des joueurs.

Quand le premier arrive, le maître lui demande s'il connaît la valeur des cartes qu'il a devant lui, quel est l'atout, etc. Ne se doutant de rien l'écolier répond en bonhomme qui n'en est pas à sa première partie de binocle ou de reversi.

Alors, secouant l'oreille de l'élève, le régent lui demande :

— Sais-tu pourquoi je te tire l'oreille ?

— Oui, m'sieu ! parce que j'ai oublié d'annoncer un binocle.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A quoi pensent les femmes ?

Voilà qui est bien difficile à dire.

Le leur demander ? On risquerait fort de se voir éconduire. Ce refus ne serait pas volé, par exemple. Après tout, ce que pensent les dames ne nous regarde pas.

C'est égal, il serait bien intéressant de connaître les pensées de ce sexe charmant qui tient la moitié de notre existence... pour le moins.

Un journal a voulu résoudre la question par les ressources de l'intuition et de la psychologie. Voici, résumé, le résultat de son enquête :

A quatre ans les femmes pensent aux bonbons et aux sucreries.

A sept ans, à leur poupée favorite.

A treize ans, à leur petit cousin.

A dix-huit ans, elles rêvent d'un mariage romantique.

A vingt et un ans, elles entrevoient leur premier bébé.

A trente-cinq ans, elles se désolent de leur premier cheveu blanc.

A quarante ans, elles se lamentent sur leurs rides prématurées.

A cinquante ans elles se souviennent du passé.

A soixante ans elles ne s'intéressent plus qu'à leurs petits-enfants.



A Montbenon. — Le docteur *** et son jeune fils, gentil bambin de quatre ans, viennent de visiter la statue de Guillaume-Tell, à Montbenon, et s'arrêtent ensuite devant celle de Vinet.

L'enfant probablement frappé de l'attitude méditative donnée par l'artiste au philosophe chrétien, et l'attribuant sans doute à un sentiment de chagrin ou de regret, s'écrie : « Pourquoi qu'on n'y en a pas mis aussi une, d'arbalète, à celui-là, dis, papa ? »

(Authentique.)